



**Déclaration pastorale pour les catholiques du Canada
sur le rapport du Comité mixte spécial du gouvernement du Canada
intitulé *L'aide médicale à mourir : une approche centrée sur le patient***

Chers frères et sœurs,

Le 25 février dernier, le Comité mixte spécial du gouvernement du Canada sur « l'aide médicale à mourir » a publié son rapport intitulé *L'aide médicale à mourir : une approche centrée sur le patient*. Le rapport recommande notamment :

- Que le suicide assisté soit accessible aux personnes atteintes d'une maladie psychiatrique (Recommandation 3)
- Que les souffrances psychologiques soient au nombre des critères ouvrant droit au suicide assisté (Recommandation 4)
- Que d'ici environ trois ans le suicide assisté soit accessible aux adolescents et peut-être également aux enfants qui pourraient être considérés comme des « personnes mineures matures » (Recommandation 6)
- Que tous les professionnels de la santé soient tenus à tout le moins d'« aiguiller correctement » les patients qui demandent le suicide assisté (Recommandation 10)
- Que tous les établissements de santé subventionnés par l'État au Canada offrent le suicide assisté (Recommandation 11)

Par ailleurs, le rapport n'indique pas comment les soins palliatifs et les soins à domicile peuvent offrir de véritables options aux personnes qui sont tentées par le suicide, et il ne demande pas de plan national pour prévenir les suicides. Au Canada, le taux de suicide est sept fois plus élevé chez les jeunes des Premières Nations que chez les jeunes non-Autochtones, alors que le taux de suicide chez les jeunes Inuit est parmi le plus élevé au monde, à 11 fois la moyenne nationale canadienne.

L'enseignement de l'Église catholique et la position des évêques catholiques du Canada sont clairs. Le suicide n'est pas un soin de santé. Tuer les personnes souffrant de maladies physiques ou mentales, qu'elles soient jeunes ou âgées, est contraire à la sollicitude et à l'amour pour nos frères et sœurs. La dignité de la personne humaine et l'épanouissement de la communauté humaine exigent : 1) la protection et le respect de chaque vie humaine de la conception à la mort naturelle; et 2) la liberté de conscience et de religion pour chaque personne et pour chaque établissement. Le bien-être social, la sécurité personnelle et le bien commun – accompagnés de la foi religieuse – signifient protéger la vie de ceux et celles qui souffrent et non de la menacer.

Les recommandations qui précèdent et l'idée maîtresse du rapport ne sont absolument pas « centrées sur le patient »; elles ne soutiennent et n'aident en aucun point les mourants et les personnes vulnérables. Pour reprendre les mots du pape François, les recommandations du rapport suivent l'approche d'une société du « jetable ». Elles ne révèlent pas le visage de la miséricorde de Dieu.

Avec mes frères évêques, catholiques et orthodoxes, et avec les dirigeants des communautés religieuses protestantes évangéliques, juives et musulmanes, et plusieurs autres croyants et non-croyants, je vous exhorte de faire savoir à vos représentants élus pourquoi l'euthanasie, le suicide assisté et les recommandations susmentionnées sont complètement inacceptables.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Douglas Crosby".

Mgr Douglas Crosby, OMI
Évêque de Hamilton
Président de la Conférence des évêques
catholiques du Canada

Le 26 février 2016